

Télécentres

Vers un réseau structurant

Nouvelle organisation dans le travail, le nomadisme professionnel se développe par le télétravail. Le Cantal développe un réseau de télécentres pour amener de l'activité nouvelle sur le territoire.



Lancement de la seconde phase du projet télécentres dans le Cantal.

Le bonheur professionnel serait dans le Cantal, grâce au télétravail. Une activité en croissance régulière : 7 % des salariés en France, 25 % dans certains pays d'Europe. Des salariés exercent leur activité hors de leur bureau mais sont à la recherche de lieux structurés. Le télécentre répond à leurs attentes en étant un espace les hébergeant et fournissant des prestations : bureau, matériel informatique, salle de réunion... Un lieu de rencontres et d'échanges qui rompt aussi l'isolement social. Sept télécentres seront prochainement ouverts dans le Cantal. Une nouvelle méthode de travail qui s'adresse à divers publics : télétravailleurs actuels, demandeurs d'emploi, employés de grands groupes. Le Cantal est entré dans la seconde phase du projet, la mise en place d'une stratégie d'animation. Elle doit faire vivre le réseau départemental des télécentres. Le dispositif permettrait de créer des emplois, répondant à des problématiques liées au transport ou au développement durable. Le réseau cantalien comptera sept sites : Aurillac, Allanche, Chaudes-Aigues, Montmurat, Murat, Saint-Flour et Ydes. Chacun aura sa spécialisation améliorant ses compétences et renforçant la collaboration entre acteurs. Tourisme rural, agriculture mais aussi haute technologie feront partie des offres proposées sur les différents sites. Trois centres sont déjà ouverts. Reste à compléter le réseau pour augmenter les chances de développement économique.